

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2026

Convocation du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de Puiseux-le-Hauberger, dûment convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CALEIRO, Maire.

Présents :

Mesdames et Messieurs CALEIRO Bruno, LEBRUNET Véronique, CALEIRO Valérie, RAFFRAY Hélène, , PISON Brigitte, MACHET FOURRÉ Sandrine, MENUGE Yvan, DE JESUS LOMOS Gabriel, PELCA Philippe, PERIGOIS Axel

Absents excusés : Messieurs, PERIGOIS Axel, BLANCHON-CHEMIER Jérémie, NERI Francis, MEUNIER Bernard et Madame GONFIER JEROLON Tracy, PEZZOLI Delphine.

Procuration de Madame GONFIER JEROLON Tracy à Madame LEBRUNET Véronique

Procuration de Monsieur NERI Francis à Philippe PELCA

Procuration de Madame PEZZOLI Delphine à Madame RAFFRAY Hélène

Procuration de Monsieur MEUNIER Bernard à Madame MACHET FOURRE Sandrine

~~Néant~~

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme PELCA Philippe est désigné secrétaire de séance et accepte cette fonction.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h 57 et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour

Délibérations

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du schéma territorial de tourisme de la Communauté de communes Thelloise

Madame Anne Fusz, Vice-Présidente de la Communauté de communes Thelloise, présente au Conseil municipal le schéma territorial de tourisme.

Elle rappelle que la Communauté de communes Thelloise existe depuis 2017 et précise que cette démarche vise notamment à renforcer la communication et la valorisation touristique au sein des communes membres de l'intercommunalité.

Pour la commune de Puiseux-le-Hauberger, il est proposé d'identifier un ou deux sites ou lieux présentant un intérêt historique ou patrimonial, afin de les transmettre à la Communauté de communes Thelloise. Ces éléments pourront servir à la réalisation de panneaux d'information touristique destinés à valoriser le patrimoine communal.

Madame Fusz organise ensuite un tour de table auprès des élus afin de recueillir leur perception et leur niveau de connaissance de la Communauté de communes Thelloise.

Les échanges permettent de constater que l'intercommunalité poursuit ses actions visant à améliorer la connaissance de ses compétences et de ses missions auprès des communes membres.

3. Sollicitation de l'intervention de l'Établissement public foncier local des territoires Oise et Aisne (EPFLO)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet relatif à l'intervention de l'Établissement public foncier local des territoires Oise et Aisne (EPFLO) dans le cadre de l'opération « Le Val Saint-Germain » et de la requalification du centre-bourg.

Il est proposé d'étendre le périmètre d'intervention à la parcelle cadastrée section B n° 795-796, située 19 Grande Rue, et de procéder à une délégation ponctuelle du droit de préemption urbain au profit de l'EPFLO.

Le montant du bien est estimé à 250 000 €, conformément à l'estimation réalisée par les services des Domaines.

Monsieur Axel PERIGOIS, présent à la séance, ne prend pas part aux débats ni au vote de cette délibération afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts lié à son activité professionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la sollicitation de l'intervention de l'EPFLO ainsi que les modalités présentées.

4. Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil départemental de l'Oise

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par la société EIFFAGE relative à l'aménagement d'un giratoire de sécurisation à l'intersection de la rue de Dieudonné et de la rue de l'Équipée.

Afin de contribuer au financement de ce projet, le Conseil municipal est invité à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise, au titre des amendes de police, à hauteur de 37 % du montant éligible.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 113 417,50 € HT.

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 41 464 €.

Cette demande de subvention n'engage pas la commune à réaliser immédiatement les travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise.

5. Désignation des référents pour la lutte anti-vectorielle – Agence régionale de santé

Dans le cadre de la lutte anti-vectorielle et en lien avec l'Agence régionale de santé, le Conseil municipal procède à la désignation d'un référent titulaire et d'un référent suppléant.

Sont désignées :

Référente titulaire : Madame Hélène RAFFRAY

Référente suppléante : Madame Sandrine MACHET FOURRÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte cette désignation à l'unanimité.

6. Décisions modificatives du budget 2026

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les décisions modificatives nécessaires afin de procéder à différents ajustements et équilibrages budgétaires.

CREDITS A OUVRIR

DM 1

Imputation	Nature	Montant
68 /6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	226
Total		226

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
11/611	Contrats de prestations de services	226
Total		226

CREDITS A OUVRIR**DM 2**

Imputation	Nature	Montant
023	Virement à la section d'investissement	2066.10
10/10226	Taxe aménagement	
Total		2 066.10

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
021	Virement de la section d'exploitation	2066.10
11/611	Contrats de prestations de services	
Total		2 066.10

CREDITS A OUVRIR**DM 3**

Imputation	Nature	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1
Total		1

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
1321	Etat et établissements nationaux	1
Total		1

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **adopte à l'unanimité les décisions modificatives n° 1, n° 2 et n° 3 du budget 2026.**

7. Résultats du concours « Balcons et jardins fleuris »

Monsieur le Maire présente les résultats du concours « Balcons et jardins fleuris ».

Cette année, **12 inscriptions** ont été enregistrées et **10 participants** ont effectivement pris part au concours.

À l'issue du classement, les trois lauréates sont :

- 1. 1er prix : Madame Duval**
- 2. 2e prix : Madame Charon**
- 3. 3e prix : Madame Aristide**

La remise des prix aura lieu le **11 septembre 2026 à 17 h 30.**

Des chèques-cadeaux seront remis aux lauréates à cette occasion.

QUESTIONS DIVERSES

1. Projet immobilier – Le Clos Cutrelle

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que **Clésence n'étant pas en mesure de mener à terme le projet immobilier concernant les dix terrains du Clos Cutrelle**, il apparaît nécessaire de rechercher une solution permettant la poursuite de l'opération.

Il est envisagé de faire porter le projet par l'**EPFLO**, afin de permettre la recherche d'un nouvel opérateur susceptible de poursuivre et de réaliser le projet immobilier.

2. Repas des bénévoles

Le Conseil municipal prévoit d'inviter les bénévoles de la commune à un repas qui se tiendra le **vendredi 11 septembre 2026 à 19 h 30.**

3. Repas des Aînés

La date du repas des Aînés est maintenue au **dimanche 22 novembre 2026**.

Après échanges entre les membres du Conseil municipal, il est proposé d'offrir à chaque participant un **pot de miel ou un mug** ligotée

4. Organisation des festivités du 13 juillet

Un appel aux bénévoles a été lancé afin de participer à l'organisation des festivités.

Le rendez-vous est fixé à **partir de 10 h**.

5. Fermeture de l'école en raison des fortes chaleurs

La question d'une éventuelle fermeture de l'école en raison des fortes chaleurs et de la possibilité de laisser les enfants à la charge de leurs parents a été évoquée.

Après échanges, cette proposition **n'est pas retenue**.

6. Étude relative à la climatisation du bâtiment scolaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il souhaite solliciter une étude portant sur la mise en place d'un système de climatisation ou d'une solution technique adaptée au bâtiment scolaire.

Cette étude permettra notamment d'identifier les solutions techniques envisageables.

Les éventuelles possibilités de subvention pour la réalisation de ce projet restent à déterminer.

7. Vidéo protection

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le **SMOTH** a récemment pris une nouvelle compétence qui pourrait lui permettre de prendre en charge **100 % du dossier administratif et technique** relatif au projet de vidéo protection.

Monsieur le Maire prendra contact avec le syndicat afin de convenir d'une date pour étudier les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

8. Végétalisation de la cour de l'école

Une réunion d'information consacrée à la végétalisation de la cour de l'école aura lieu le **30 septembre 2026**, sous l'égide du **CAUE**.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la végétalisation de la cour de l'école figure parmi les engagements du programme municipal.

Monsieur Philippe PELCA participera à la réunion organisée par le CAUE sur ce sujet.

9. Borne à incendie

À la suite du contrôle réalisé par la société **MECA** sur les bornes à incendie de la commune, il a été constaté que l'une d'entre elles présente un dysfonctionnement.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il prévoit de faire procéder à sa remise en état, compte tenu des impératifs de sécurité liés à cet équipement.

10. Aménagement des stationnements autour du stade municipal, du groupe scolaire et de la salle Jean-Louis Vogel

Deux études réalisées par la société **EIFFAGE** ont été présentées au Conseil municipal concernant l'aménagement des espaces de stationnement situés autour du stade municipal, du groupe scolaire et de la salle Jean-Louis Vogel.

Ces études ont pour objectif d'améliorer les conditions de stationnement ainsi que les conditions d'accès et d'utilisation de ces différents espaces.

Le projet prévoit notamment la **végétalisation de certains espaces et la création d'îlots de fraîcheur**, afin d'améliorer le cadre de vie et de limiter l'impact des fortes chaleurs.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Adoption et affichage

Le présent procès-verbal a été adopté à l'unanimité le 10/07/2026 par le Conseil Municipal.

Affiché le 04/09/2026

Le Secrétaire de séance,

Philippe PELCA

Monsieur le Maire,

Bruno CALEIRO



